53ème ANNEE



Correspondant au 2 mars 2014

الجمهورية الجسرائرية الجمهورية الديمقراطية الشغبية

المركب الأركبي المركب المركبة المركبة

اِتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم وترارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات وبالاغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

	Algérie	ETRANGER	DIRECTION ET REDACTION
	Tunisie	ETRITOER	SECRETARIAT GENERAL
ABONNEMENT	Maroc	(Pays autres	DU GOUVERNEMENT
ANNUEL	Libye	que le Maghreb)	WWW.JORADP.DZ
	Mauritanie		Abonnement et publicité:
			IMPRIMERIE OFFICIELLE
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376
			ALGER-GARE
			Tél: 021.54.35.06 à 09
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	021.65.64.63
			Fax: 021.54.35.12
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A	C.C.P. 3200-50 ALGER
		(Frais d'expédition en sus)	TELEX: 65 180 IMPOF DZ
		,	BADR: 060.300.0007 68/KG
			ETRANGER: (Compte devises)
			BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE

DECRETS

Décret présidentiel n° 14-86 du 20 Rabie Ethani 1435 correspondant au 20 février 2014 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat
Décret Présidentiel n° 14-89 du 26 Rabie Ethnai 1435 correspondant au 26 février 2014 portant création de chapitres et transfert de crédits au sein du budget de l'Etat
Décret exécutif n° 14-88 du 24 Rabie Ethani 1435 correspondant au 24 février 2014 modifiant et complétant le décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000 fixant les conditions d'identification des activités de production à partir de collections destinées aux industries de montage et aux colletions dites "CKD"
DECISIONS INDIVIDUELLES
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études aux services du Premier ministre
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions du directeur de l'administration et des moyens à l'ex-ministère de la prospective et des statistiques
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin à des fonctions au ministère des affaires étrangères
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions du chef de cabinet du ministre de la justice, garde des sceaux
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions de magistrats
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions du directeur des infrastructures aéroportuaires au ministère des travaux publics
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin à des fonctions au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin à des fonctions à la Cour des comptes.
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions d'un chef d'études au Conseil national économique et social
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination d'un directeur d'études aux services du Premier ministre
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Republique Algérienne Démocratique et Populaire à Kinshasa (République démocratique du Congo)
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination au ministère de la justice 44
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination au directeur des personnels et des moyens au Conseil constitutionnel
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination à la Cour des comptes
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination de chargés d'études et de synthèse au conseil national économique et social
ARRETES, DECISIONS ET AVIS
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES
Arrêté du 27 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 29 janvier 2014 portant délégation de signature au directeur du budget et de la comptabilité
MINISTERE DES FINANCES

Arrêté interministériel du 13 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 15 janvier 2014 modifiant et complétant l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010 déterminant les normes et spécifications applicables pour l'acquisition des véhicules administratifs affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat. 45

DECRETS

Décret présidentiel n° 14-86 du 20 Rabie Ethani 1435 correspondant au 20 février 2014 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa ler);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 13-08 du 27 Safar 1435 correspondant au 30 décembre 2013 portant loi de finances 2014 ;

Vu le décret présidentiel du 6 Rabie Ethani 1435 correspondant au 6 février 2014 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2014, au budget des charges communes :

Décrète:

Article 1er. — Il est annulé sur 2014, un crédit de quarante-quatre milliards quatre cent soixante-douze millions quatre cent trente-deux mille dinars (44.472.432.000 DA) applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-91 « Dépenses éventuelles — Provision groupée ».

Art. 2. — Il est ouvert sur 2014, un crédit de quarante-quatre milliards quatre cent soixante-douze millions quatre cent trente-deux mille dinars (44.472.432.000 DA) applicable aux budgets de fonctionnement des ministères et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 20 Rabie Ethani 1435 correspondant au 20 février 2014.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

ETAT ANNEXE

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES	
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale— Indemnités et allocations diverses	6.577.000
	Total de la 1ère partie	6.577.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale— Pensions de service et pour dommages corporels	450.000
	Total de la 2ème partie	450.000
	3ème Partie	
22.02	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale— sécurité sociale	1.757.000
	Total de la 3ème partie	1.757.000

4

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	1.040.000
36-04	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar	2.394.000
36-06	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla	2.125.000
	Total de la 6ème partie	5.559.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales	2.406.790.000
	Total de la 7ème partie	2.406.790.000
	Total du titre III	2.421.133.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale— Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)	82.685.000
	Total de la 4ème partie	82.685.000
	Total du titre IV	82.685.000
	Total de la sous-section I	2.503.818.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	623.649.000
	Total de la 1ère partie	623.649.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	200.000.000
	Total de la 2ème partie	200.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	180.913.000
	Total de la 3ème partie	180.913.000
	Total du titre III	1.004.562.000
	Total de la sous-section II	1.004.562.000
	Total de la section I	3.508.380.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses	67.300.000
	Total de la 1ère partie	67.300.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	16.825.000
	Total de la 3ème partie	16.825.000
	Total du titre III	84.125.000
	Total de la sous-section I	84.125.000
	Total de la section II	84.125.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-02	Personnel — Rémunérations d'activités	
31 - U2	Protection civile — Indemnités et allocations diverses	1.282.617.000
	Total de la 1ère partie	1.282.617.000

30	Rabie	Ethani	1435
		2 marc	2014

ETAT ANNEXE « suite »		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	320.655.000
	Total de la 3ème partie	320.655.000
	Total du titre III	1.603.272.000
	Total de la sous-section I	1.603.272.000
	Total de la section III	1.603.272.000
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	148.000
	Total de la 1ère partie	148.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	37.000
	Total de la 3ème partie	37.000
	Total du titre III	185.000
	Total de la sous-section I	185.000
	Total de la section IV	185.000
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	26.945.000
	Total de la 1ère partie	26.945.000
	- I	

30	Rabie	Ethani	1435
2 -	nana 21	014	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des transmissions nationales— Sécurité sociale	6.736.000
	Total de la 3ème partie	6.736.000
	Total du titre III	33.681.000
	Total de la sous-section I	33.681.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	113.112.000
	Total de la 1ère partie	113.112.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	28.277.000
	Total de la 3ème partie	28.277.000
	Total du titre III	141.389.000
	Total de la sous-section II	141.389.000
	Total de la section VI	175.070.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	5.371.032.000
	MINISTERE DE LA JUSTICE	
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III MOVENS DES SERVICES	
	MOYENS DES SERVICES 1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses	54.160.000
	Total de la 1ère partie	54.160.000

30 Rabie	Ethani	1435
	2 marc	2014

ETAT ANNEXE « suite »		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services judiciares — Sécurité sociale	13.540.000
	Total de la 3ème partie	13.540.000
	Total du titre III	67.700.000
	Total de la sous-section II	67.700.000
	Total de la section I	67.700.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION II	
	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-32	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses	26.366.000
	Total de la 1ère partie	26.366.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale	6.592.000
	Total de la 3ème partie	6.592.000
	Total du titre III	32.958.000
	Total de la sous-section II	32.958.000
	Total de la section II	32.958.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux.	100.658.000
	MINISTERE DES FINANCES	
	SECTION II	
	DIRECTION DE GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses	240.000.000
	Total de la 1ère partie	240.000.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	60.000.000
	Total de la 3ème partie	60.000.000
	Total du titre III	300.000.000
	Total de la sous-section II	300.000.000
	Total de la section II	300.000.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses	52.000.000
	Total de la 1ère partie	52.000.000
	3ème Partie	
22.02	Personnel — Charges sociales	12,000,000
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	13.000.000
	Total de la 3ème partie	13.000.000
	Total du titre III	65.000.000
	Total de la sous-section I Total de la section III	65.000.000
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations	
	diverses	80.000.000
	Total de la 1ère partie	80.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale	20.000.000
	Total de la 3ème partie	20.000.000
	Total du titre III	100.000.000
	Total de la sous-section II	100.000.000
	Total de la section V	100.000.000
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Directions régionales du budget — Indemnités et allocations diverses	143.196.000
	Total de la 1ère partie	143.196.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Directions régionales du budget — Sécurité sociale	35.800.000
	Total de la 3ème partie	35.800.000
	Total du titre III	178.996.000
	Total de la sous-section II	178.996.000
	SOUS-SECTION III DIRECTIONS DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRES DE WILAYAS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Indemnités	
31-22	et allocations diverses	32.603.000
	Total de la 1ère partie	32.603.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Sécurité sociale	8.150.000
	Total de la 3ème partie	8.150.000
	Total du titre III	40.753.000
	Total de la sous-section III	40.753.000
	Total de la section VI	219.749.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	684.749.000

11

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 12

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	6.445.000
	Total de la 1ère partie	6.445.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale— Pensions de service et pour dommages corporels	52.000
	Total de la 2ème partie	52.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale— sécurité sociale	1.625.000
	Total de la 3ème partie	1.625.000
	Total du titre III	8.122.000
	Total de la sous-section I	8.122.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	63.353.000
	Total de la 1ère partie	63.353.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	88.000
	Total de la 2ème partie	88.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	15.860.000
	Total de la 3ème partie	15.860.000
	Total du titre III	79.301.000
	Total de la sous-section II	79.301.000
	Total de la section I	87.423.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines	87.423.000

30	Rabie	Ethani	1435
		2 mare	2014

12

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale du développement de l'investissement	
	(ANDI)	4.000.000
36-02	Subventions aux centres de facilitation des petites et moyennes entreprises	8.750.000
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML)	23.500.000
	Total de la 6ème partie	36.250.000
	Total du titre III	36.250.000
	Total de la sous-section I	36.250.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	67.672.000
	Total de la 1ère partie	67.672.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	16.918.000
	Total de la 3ème partie	16.918.000
	Total du titre III	84.590.000
	Total de la sous-section II	84.590.000
	Total de la section I	120.840.000
	Total des crédits ouverts au ministre du développement industriel et de la promotion de l'investissement	120.840.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	4.432.000
	Total de la 1ère partie	4.432.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.108.000
	Total de la 3ème partie	1.108.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts	257.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux	4.652.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN)	7.861.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA)	2.093.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA)	12.211.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)	516.000
36-42	Subvention à l'école nationale des forêts (ENAF)	51.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale (ITCMI, ITGC, ITAFV, ITDAS)	25.675.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV)	6.273.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV)	2.409.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	7.702.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID).	7.327.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes (CDARS)	11.262.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC)	3.979.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV)	6.702.000
	Total de la 6ème partie	98.970.000
	Total du titre III	104.510.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-49	Contribution à l'institut national de la recherche forestière (INRF)	13.410.000
44-50	Contribution à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA)	64.011.000
	Total de la 4ème partie	77.421.000
	Total du titre IV	77.421.000
	Total de la sous-section I	181.931.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	328.515.000
	Total de la 1ère partie	328.515.000
		320.313.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	0.000
33-13	Total de la 3ème partie	82.129.000
	Total du titre III	82.129.000
	Total de la sous-section II	410.644.000
	Total de la section I	410.644.000
		592.575.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses	39.520.000
	Total de la 1ère partie	39.520.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	9.880.000
	Total de la 3ème partie	9.880.000
	Total du titre III	49.400.000
	Total de la sous-section II	49.400.000
	Total de la section II	49.400.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural	641.975.000

	ETAT ANNEXE « suite »	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	618.000
	Total de la 1ère partie	618.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale— sécurité sociale	155.000
	Total de la 3ème partie	155.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subventions aux instituts nationaux de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs	11.033.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale de formation et de perfectionnement des cadres de l'administration des affaires religieuses et des wakfs	575.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger	4.003.000
	Total de la 6ème partie	15.611.000
	Total du titre III	16.384.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie Action internationale	
42-02	Administration centrale— Frais d'encadrement de l'activité cultuelle et culturelle en faveur de l'émigration	120.000.000
	Total de la 2ème partie	120.000.000
	Total du titre IV	120.000.000
	Total de la sous-section I	136.384.000

30 Rabie	Ethani	1435
	2 marc	2014

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	787.561.000
	Total de la 1ère partie	787.561.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	196.890.000
	Total de la 3ème partie	196.890.000
	Total du titre III	984.451.000
	Total de la sous-section II	984.451.000
	Total de la section I	1.120.835.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs	1.120.835.000
	MINISTERE DES MOUDJAHIDINE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	870.000
	Total de la 1ère partie	870.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	217.000
	Total de la 3ème partie	217.000
	Total du titre III	1.087.000
	Total de la sous-section I	1.087.000

30	Rabie	Ethani	1435
2 1	nare 21	11/1	

17

	ETAT ANNEXE « suite »	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	7.805.000
	Total de la 1ère partie	7.805.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.953.000
	Total de la 3ème partie	1.953.000
	Total du titre III	9.758.000
	Total de la sous-section II	9.758.000
	Total de la section I	10.845.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine	10.845.000
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	5.707.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	59.000
	Total de la 1ère partie	5.766.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
	·	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.440.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.440.000
33-03		·-

30	Rabie	Ethani	1435
		2 marc	2014

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DES RESSOURCES EN EAU	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés des ressources en eau — Indemnités et allocations diverses	428.769.000
	Total de la 1ère partie	428.769.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des ressources en eau — Sécurité sociale	107.193.000
	Total de la 3ème partie	107.193.000
	Total du titre III	535.962.000
	Total de la sous-section II	535.962.000
	Total de la section I	543.168.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau	543.168.000
	MINISTERE DES TRANSPORTS	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	5.400.000
	Total de la 1ère partie	5.400.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.350.000
	Total de la 3ème partie	1.350.000
	Total du titre III	6.750.000
	Total de la sous-section I	

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES 1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	60.500.000
	Total de la 1ère partie	60.500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	15.125.000
	Total de la 3ème partie	15.125.000
	Total du titre III	75.625.000
	Total de la sous-section II	75.625.000
	Total de la section I	82.375.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	82.375.000
	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale— Pensions de service et pour dommages corporels	4 000 000
32-02	Total de la 2ème partie	1.000.000
	·	1.000.000
	3ème Partie	
33-03	Personnel — Charges sociales Administration centrale — Sécurité sociale	
33-03	Total de la 3ème partie	250.000
	Total de la Seme parde	250.000
	6ème Partie	
36-24	Subventions de fonctionnement	
JU-24	Administration centrale— Subvention à l'office national de signalisation maritime (ONSM)	4.682.000
	Total de la 6ème partie	4.682.000
	Total du titre III	5.932.000
	Total de la sous-section I	5.932.000

	ETAT ANNEXE « suite »	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.12	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations diverses	360.750.000
	Total de la 1ère partie	360.750.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour	
	dommages corporels	20.710.000
	Total de la 2ème partie	20.710.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — sécurité sociale	90.190.000
	Total de la 3ème partie	90.190.000
	Total du titre III	471.650.000
	Total de la sous-section III	471.650.000
	Total de la section I	477.582.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics	477.582.000
	MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale— Indemnités et allocations diverses	2.800.000
	Total de la 1ère partie	2.800.000
	25 a.s. Da. 4	
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	700.000
	Total de la 3ème partie	700.000
	Total du titre III	3.500.000
	Total de la sous-section I	3.500.000
	Total do la sous socion i	I 5.500.000

30 Rabie Eth	ani 1435
2 mars 2014	

21

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Indemnités et allocations diverses	385.700.000
	Total de la 1ère partie	385.700.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Sécurité sociale	96.425.000
	Total de la 3ème partie	96.425.000
	Total du titre III	482.125.000
	Total de la sous-section II	482.125.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DES EQUIPEMENTS PUBLICS TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés des équipements publics — Indemnités et allocations diverses	477.400.000
	Total de la 1ère partie	477.400.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des équipements publics — Sécurité sociale	119.350.000
	Total de la 3ème partie	119.350.000
	Total du titre III	596.750.000
	Total de la sous-section III	596.750.000

30 Rabie	Ethani	1435
	2 marc	2014

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION V SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés du logement — Indemnités et allocations diverses	96.000.000
	Total de la 1ère partie	96.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés du logement — Sécurité sociale	24.000.000
	Total de la 3ème partie	24.000.000
	Total du titre III	120.000.000
	Total de la sous-section V	120.000.000
	Total de la section I	1.202.375.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville	1.202.375.000
	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale— Indemnités et allocations diverses	6.000.000
	Total de la 1ère partie	6.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.500.000
	Total de la 3ème partie	1.500.000

	ETAT ANNEAE « Suite »	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre national de développement des ressources biologiques	2.550.000
	Total de la 6ème partie	2.550.000
	Total du titre III	10.050.000
	Total de la sous-section I	10.050.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ENVIRONNEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'environnement — Indemnités et allocations diverses	46.000.000
	Total de la 1ère partie	46.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'environnement — Sécurité sociale	11.500.000
	Total de la 3ème partie	11.500.000
	Total du titre III	57.500.000
	Total de la sous-section II	57.500.000
	Total de la section I	67.550.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	67.550.000
	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	283.751.000
	Total de la 1ère partie	283.751.000
	Total de la Tele partie	203.731.000

30 Rabie	Ethani	1435
	2 marc	2014

	ETAT ANNEXE « suite »	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	70.938.000
	Total de la 3ème partie	70.938.000
	Total du titre III	354.689.000
	Total de la sous-section II	354.689.000
	SOUS-SECTION III	
	ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	
	SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses	8.621.957.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses	2.928.908.000
	Total de la 1ère partie	11.550.865.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	2.155.489.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	732.227.000
	Total de la 3ème partie	2.887.716.000
	Total du titre III	14.438.581.000
	Total de la sous-section III	14.438.581.000
	Total de la section I	14.793.270.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	14.793.270.000

30 Rabie	Ethani	1435
2 mana 2	01/	

25

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	6.700.000
31-03	Administration centrale— Personnel contractuel — Rémunérations, Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	807.000
	Total de la 1ère partie	7.507.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — sécurité sociale	1.675.000
	Total de la 3ème partie	1.675.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	1.784.000.000
36-03	Subvention à l'agence thématique de recherche en sciences de la santé	250.000
36-04	Subvention à l'agence thématique de recherche en sciences et technologie	250.000
36-05	Subventions aux universités	7.946.100.000
36-06	Subventions aux centres universitaires	350.125.000
36-07	Subventions aux grandes écoles	121.800.000
	Total de la 6ème partie	10.202.525.000
	Total du titre III	10.211.707.000

ETAT ANNEXE « suite »		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie	
	Action économique, encouragements et interventions	
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D)	5.600.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (C.R.S.T.R.A)	77.180.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (C.R.S.T.D.L.A.)	7.300.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (C.R.S.T.A.S.C)	7.300.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (C.R.S.T.A.P.C)	18.600.000
44-09	Centre de recherche en biotechnologie (C.R.B.)	7.000.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A.)	22.500.000
44-11	Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs (C.R.T.S.E.)	9.900.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (C.E.R.I.S.T)	22.000.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R.)	163.700.000
44-14	Centre de recherche scientifique et technique en soudage et contrôle (C.S.C.)	25.600.000
	Total de la 4ème partie	366.680.000
	Total du titre IV	366.680.000
	Total de la sous-section I	10.566.727.000
	Total de la section I	10.578.387.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Indemnités et allocations diverses	50.000
31-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	500
	Total de la 1ère partie	50.500

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Sécurité sociale	62.500
	Total de la 3ème partie	62.500
	Total du titre III	113.000
	Total de la sous-section I	113.000
	Total de la section II	113.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	10.578.500.000
	MINISTERE DE LA CULTURE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	3.000.000
	Total de la 1ère partie	3.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	750.000
	Total de la 3ème partie	750.000
	Total de la seme parte	730.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale	17.400.000
36-02	Subvention à la bibliothèque nationale d'Algérie (B.N.A.)	5.800.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel	500.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts	15.700.000
36-06	Subvention au Palais de la culture Moufdi Zakaria	800.000
36-08	Subvention à l'office national du parc culturel de l'Alhaggar	124.300.000
36-09	Subvention à l'office national du parc culturel du Tassili	37.600.000
36-10	Subventions aux musées nationaux et régionaux	46.300.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture	195.900.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	1.400.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du M'Zab	7.500.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	1.000.000
36-17	Subvention au centre national des manuscrits	14.100.000
36-19	Subvention à la bibliothèque de lecture publique	103.500.000
36-20	Subvention à l'office national du parc culturel de Touat-Gourara Tidilkelt	10.300.000
36-21	Subvention à l'office national du parc culturel de l'Atlas Saharien	11.200.000
36-22	Subvention à l'office national du parc culturel de Tindouf	12.000.000
36-23	Subvention au centre national du livre	500.000
36-24	Subvention à l'école nationale de conservation et de restauration des biens culturels	300.000
36-25	Subvention à l'agence nationale des secteurs sauvegardés	900.000
36-26	Subvention au centre d'interprétation à caractère muséal du costume algérien traditionnel et des traditions populaires à l'occasion de la célébration des fêtes et des cérémonies musulmanes	600.000
36-27	Subvention au Palais de la culture « IMAMA »	900.000
36-28	Subvention au centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre	10.700.000
36-29	Subvention au Palais de la culture « Skikda »	900.000
	Total de la 6ème partie	620.100.000
	Total du titre III	623.850.000
	Total de la sous-section I	623.850.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-12	Personnel — Rémunérations d'activités	162 620 000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	162.630.000
51-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations, Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	11.130.000
	Total de la 1ère partie	173.760.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	40.658.000
	Total de la 3ème partie	40.658.000
	Total du titre III	214.418.000
	Total de la sous-section II	214.418.000
	Total de la section I	838.268.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la culture	838.268.000

ETAT ANNEXE « suite »		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA FORMATION	
	ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subventions aux instituts de formation et d'enseignement professionnels (I.F.E.P.)	12.646.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.)	482.025.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (I.N.S.F.P.)	172.098.000
36-07	Subventions aux instituts d'enseignement professionnel (I.E.P.)	2.500.000
	Total de la 6ème partie	669.269.000
	Total du titre III	669.269.000
	Total de la sous-section I	669.269.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	59.119.000
	Total de la 1ère partie	59.119.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	14.780.000
	Total de la 3ème partie	14.780.000
	Total du titre III	73.899.000
	Total de la sous-section II	73.899.000
	Total de la section I	743.168.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	743.168.000

30 Rabie	Ethani	1435
	2 marc	2014

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	283,000
	Total de la 1ère partie	283.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	7 1 000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	71.000
	Total de la 3ème partie	71.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	431.669.000
	Total de la 6ème partie	431.669.000
	Total du titre III	432.023.000
	Total de la sous-section I	432.023.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	63.550.000
	Total de la 1ère partie	63.550.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	15.894.000
	Total de la 3ème partie	15.894.000
	Total du titre III	79.444.000
	Total de la sous-section II	79.444.000
	Total de la section I	511.467.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme	511.467.000

30	Rabie	Ethani	1435
2 -	nana 21	014	

31

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU COMMERCE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION II	
	DIRECTIONS DE WILAYA DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
21.10		
31-12	Directions de wilaya du commerce — Indemnités et allocations diverses	43.090.000
	Total de la 1ère partie	43.090.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Directions de wilaya du commerce — Sécurité sociale	10.773.000
	Total de la 3ème partie	10.773.000
	Total du titre III	53.863.000
	Total de la sous-section II	53.863.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Directions régionales du commerce — Indemnités et allocations diverses	7.930.000
	Total de la 1ère partie	7.930.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Directions régionales du commerce — Sécurité sociale	1.982.000
	Total de la 3ème partie	1.982.000
	Total du titre III	9.912.000
	Total de la sous-section III	9.912.000
	Total de la section I	63.775.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	63.775.000

30 Rabie	Ethani	1435
	2 marc	2014

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses Total de la 1ère partie	17.598.000 17.598.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	4.400.000
	Total de la 3ème partie	4.400.000
	Total du titre III	21.998.000
	Total de la sous-section II	21.998.000
	Total de la section I	21.998.000
	SECTION II INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.12	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	50.592.000
	Total de la 1ère partie	50.592.000
	3ème Partie	
22.12	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	12.648.000
	Total de la 3ème partie	12.648.000
	Total du titre III	63.240.000
	Total de la sous-section II	63.240.000
	Total de la section II	63.240.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	85.238.000

30 Rabie	Ethani	1435
2 mare 2	014	

33

ETAT ANNEXE « suite »		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des établissements publics hospitaliers, des établissements publics de santé de proximité, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires	5.729.402.000
	Total de la 6ème partie	5.729.402.000
	Total du titre IV	5.729.402.000
	Total de la sous-section I	5.729.402.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-12	Personnel — Rémunérations d'activités	
	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses Total de la 1ère partie	56.406.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	14.101.000
	Total de la 3ème partie	14.101.000
	Total du titre III	70.507.000
	Total de la sous-section II	70.507.000
	Total de la section I	5.799.909.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	5.799.909.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.02	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	818.000
	Total de la 1ère partie	818.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	204.000
	Total de la 3ème partie	204.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-21	Subventions aux offices des établissements de jeunes de wilayas (ODEJ)	81.921.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (OPOW)	32.221.000
	Total de la 6ème partie	114.142.000
	Total du titre III	115.164.000
	Total de la sous-section I	115.164.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOVENS DES SERVICES	
	MOYENS DES SERVICES 1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	191.274.000
	Total de la 1ère partie	191.274.000
	3ème Partie	191.274.000
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	47.818.000
	Total de la 3ème partie	47.818.000
	Total du titre III	239.092.000
	Total de la sous-section II	239.092.000
	Total de la section I	354.256.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports	354.256.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	3.078.000
	Total de la 1ère partie	3.078.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	769.000
55 05	Total de la 3ème partie	769.000
	6ème Partie	702.000
2 < 0.2	Subventions de fonctionnement	
36-02	Administration centrale — Subvention à l'institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Alger	2.398.000
	Total de la 6ème partie	2.398.000
	Total du titre III	6.245.000
	Total de la sous-section I	6.245.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	32.152.000
	Total de la 1ère partie	32.152.000
	3ème Partie	5 2. 115 2. 055
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	8.038.000
	Total de la 3ème partie	8.038.000
	Total du titre III	40.190.000
	Total de la sous-section II	40.190.000
	Total de la section I	46.435.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	46.435.000

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	1.624.000
	Total de la 1ère partie	1.624.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	406.000
	Total de la 3ème partie	406.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du	
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national d'hôtellerie et de	498.000
30-03	tourisme de Tizi Ouzou	2.518.000
36-04	Administration centrale — Subvention à l'institut national d'hôtellerie et de	
	tourisme de Boussaâda	1.845.000
	Total de la 6ème partie	4.861.000
	Total du titre III	6.891.000
	Total de la sous-section I	6.891.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	02.016.000
0.1.12	Total de la 1ère partie	82.916.000
		82.916.000
	3ème Partie	
22.12	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	20.729.000
	Total de la 3ème partie	20.729.000
	Total de le sous section II	103.645.000
	Total de la sous-section II	103.645.000
	Total de la section I Total des crédits ouverts au ministre du tourisme et de	110.536.000
	l'artisanat	110.536.000

30 Rabie Ethan	i 1435
2 mars 2014	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 12

37

Nos DES		CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	2.129.000
	Total de la 1ère partie	2.129.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	710.000
	Total de la 3ème partie	710.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture (E.F.T.P.A)	1.112.000
36-06	Subvention à l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA)	1.264.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et d'aquaculture de Collo	120.000
	Total de la 6ème partie	2.496.000
	Total du titre III	5.335.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Contribution au centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA)	15.658.000
	Total de la 4ème partie	15.658.000
	Total du titre IV	15.658.000
	Total de la sous-section I	20.993.000

ETAT ANNEXE « suite »

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	11.404.000
	Total de la 1ère partie	11.404.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	3.806.000
	Total de la 3ème partie	3.806.000
	Total du titre III	15.210.000
	Total de la sous-section II	15.210.000
	Total de la section I	36.203.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	36.203.000

Décret Présidentiel n° 14-89 du 26 Rabie Ethani 1435 correspondant au 26 février 2014 portant création de chapitres et transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa ler);

Vu la loi n° 84-17 du 7 Juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 13-08 du 27 Safar 1435 correspondant au 30 décembre 2013 portant loi de finances pour 2014 ;

Vu le décret présidentiel du 6 Rabie Ethani 1435 correspondant au 6 février 2014, portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2014, au budget des charges communes :

Décrète :

Article 1er. — Il est créé au sein des nomenclatures des budgets de fonctionnement des services du Premier ministre, du ministère des affaires étrangères, du ministère de la justice et du ministère de la communication, les chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 2. — Il est annulé sur 2014, un crédit de un milliard cinq cent seize millions six cent mille dinars (1.516.600.000 DA), applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-03 « frais d'organisation des élections ».

Art. 3. — Il est ouvert sur 2014, un crédit de un milliard cinq cent seize millions six cent mille dinars (1.516.600.000 DA), applicable aux budgets de fonctionnement des ministères et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 4. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Rabie Ethani 1435 correspondant au 26 février 2014.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

ETAT ANNEXE

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	PREMIER MINISTRE	
	SECTION I	
	PREMIER MINISTRE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-13		
37-13	Dépenses relatives aux élections présidentielles de 2014	20.000.000
	Total de la 7ème partie	20.000.000
	Total du titre III	20.000.000
	Total de la sous-section I	20.000.000
	Total de la section I	20.000.000
	Total des crédits ouverts au Premier ministre	20.000.000
	————— MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Administration centrale — Dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections présidentielles de 2014	55.000.000
	Total de la 7ème partie	55.000.000
	Total du titre III	55.000.000
	Total de la sous-section I	55.000.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	7ème Partie	
37-16	Dépenses diverses Services à l'étranger — Dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections présidentielles de 2014	307.300.000
37-17	Services à l'étranger — Dépenses de fonctionnement des sous-commisions de supervision des élections	86.300.000
	Total de la 7ème partie	393.600.000
	Total du titre III	393.600.000
	Total de la sous-section II	393.600.000
	Total de la section I	448.600.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires étrangères	448.600.000
	MINISTERE DE LA JUSTICE	
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-18	Administration centrale— Dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections présidentielles de 2014	355.000.000
	Total de la 7ème partie	355.000.000
	Total du titre III	355.000.000
	Total de la sous-section I	355.000.000
	Total de la section I	355.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux	355.000.000

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 12

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-17	Administration centrale— Dépenses liées à la préparation et à la l'organisation des élections présidentielles de 2014	
	Total de la 7ème partie	693.000.000
	-	693.000.000
	Total du titre III	693.000.000
	Total de la sous-section I	693.000.000
	Total de la section I	693.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication	693.000.000

Décret exécutif n° 14-88 du 24 Rabie Ethani 1435 correspondant au 24 février 2014 modifiant et complétant le décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000 fixant les conditions d'identification des activités de production à partir de collections destinées aux industries de montage et aux collections dites "CKD"

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre du développement industriel et de la promotion de l'investissement.

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complété, portant code des douanes ;

Vu la loi n° 99-11 du 15 Ramadhan 1420 correspondant au 23 décembre 1999 portant loi de finances pour 2000, notamment ses articles 51 et 58 ;

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000 fixant les conditions d'identification des activités de production à partir de collections destinées aux industries de montage et aux collections dites "CKD";

Aprés approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Le présent décret a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000, susvisé.

Art. 2. — Les dispositions de l'article 3 du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000, susvisé, sont complétées in fine, comme suit :

«Art. 3. — (g) demande d'enregistrement de la marque du produit fabriqué.

Art. 3. — Les dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000, susvisé, sont complétées *in fine*, comme suit :

- «Art. 5. Le niveau d'intégration dans le produit fabriqué, exprimé en valeur».
- Art. 4. Les dispositions de l'article 10 du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000, susvisé, sont modifiées comme suit:
- "Art. 10. En cas de contestation, la décision d'évaluation technique peut faire l'objet d'un recours devant une commision de recours instituée à cet effet auprès du ministère chargé de l'industrie et composée des représentants :
 - du ministère chargé de l'industrie ;
 - du ministère chargé du commerce ;
 - du ministère chargé des finances ;
 - de la direction générale des douanes ;
- de la chambre algérienne de commerce et d'industrie.
 -(le reste sans changement).....»

- Art. 5. L'expression « ministre de l'industrie et de la restructuration » est remplacée dans l'ensemble des dispositions du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000, susvisé, par l'expression «ministre chargé de l'industrie».
- Art. 6. L'expression « ministère de l'industrie et de la restructuration » est remplacée dans l'ensemble des dispositions du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000 susvisé, par l'expression « ministère chargé de l'industrie ».
- Art. 7. Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 24 Rabie Ethani 1435 correspondant au 24 février 2014.

Abdelmalek SELLAL.

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études aux services du Premier ministre.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions de directeur d'études aux services du Premier ministre, exercées par M. Saïd Senoussi, admis à la retraite.

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions du directeur de l'administration et des moyens a l'ex-ministère de la prospective et des statistiques.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'administration et des moyens à l'ex-ministère de la prospective et des statistiques, exercées par M. Abdelmadjid Tabbech, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin à des fonctions au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin à des fonctions au ministère des affaires étrangères, exercées par Mme et MM. :

- Mahieddine Djeffal, chargé d'etudes et de synthèse au cabinet du ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires maghrebines et africaines, à compter du 19 août 2013, appelé à exercer une autre fonction,
- Mohammed Tobal, sous-directeur de l'Afrique Occidentale et centrale à la direction générale « Afrique », a compter du 31 août 2013,
- Hadda Fouial, sous-directrice des pays de l'Europe du nord, à la direction générale « Europe », à compter du 31 août 2013,
- Khaled Zohret Bouhalouane, sous-directeur des pays de l'europe occidentale à la direction générale « Europe» , à compter du 31 août 2013,
- Mohamed Adel Samet, sous-directeur des pays de l'Europe centrale et des Balkans à la direction générale « Europe », à compter du 31 août 2013,
- Ali Saïdi, sous-directeur de l'Asie septentrionale à la direction générale « Asie-Océanie », à compter du 31 août 2013
- Rabah Loumachi, sous-directeur de l'Extrême-orient, de l'Oceanie et du Pacifique à la direction générale « Asie-Océanie », à compter du 31 août 2013,
- Mohamed Sofiane Berrah, sous-directeur du désarmement à la direction générale des affaires politiques et de securité internationales, à compter du 31 août 2013,
- Saïd Khelifi, sous-directeur du developpement social à la direction générale des affaires politiques et de sécurité internationales, à compter du 31 août 2013,

- Omar Guetarni, sous-directeur des zones de libre échange à la direction générale des relations économiques et de la coopération internationales, à compter du 31 août 2013
- Kamel Youcefi, sous-directeur du suivi des programmes et du soutien à l'entreprise à la direction générale des relations economiques et de la coopération internationales, a compter du 31 août 2013,
- Hichem Kimouche, sous-directeur de la coopération dans le domaine du développement durable à la direction générale des relations économiques et de la coopération internationales, à compter du 31 août 2013,
- Abdelkader Moussaoui, sous-directeur de l'Etat civil et de la chancellerie à la direction générale de la communauté nationale à l'étranger, à compter du 31 août 2013,
- Abdenasser Amara, sous-directeur des traités multilatéraux et du droit international à la direction générale des affaires juridiques et consulaires, à compter du 31 août 2013,
- Abdelkrim Rekaïbi, sous-directeur des accords bilateraux à la direction générale des affaires juridiques et consulaires, à compter du 31 août 2013,
- Miloud Benmakhlouf, sous-directeur des visas et des questions aériennes et maritimes à la direction générale des affaires juridiques et consulaires, à compter du 31 août 2013,
- Abdelhakim Ammouche, sous-directeur de la gestion des personnels à la direction générale des ressources, à compter du 31 août 2013,
- M'hamed Aziri, sous-directeur du budget à la direction générale des ressources, à compter du 9 août 2013,
- Tewfik Akhdache, sous-directeur des opérations financières à la direction générale des ressources, à compter du 19 août 2013,
- Mohand-tahar Mokhtari, sous-directeur de la verification et du suivi de la gestion financière des postes diplomatiques et consulaires à la direction générale des ressources, à compter du 31 août 2013,
- El Ouahid Abdelbaki, sous-directeur des télécommunications à la direction générale des ressources, à compter du 24 août 2013,
- Fayçal Djaouti, sous-directeur de la valise diplomatique et du courrier à la direction générale des ressources, à compter du 19 août 2013,
- Ramdane Ferhat, sous-directeur de l'analyse et de la gestion de l'information à la direction générale de la communication, de l'information et de la documentation, à compter du 31 août 2013,
- Mourad Mebarki, sous-directeur des relations avec les médias à la direction générale de la communication, de l'information et de la documentation, à compter du 31 août 2013.
- Rachid Belbaki, chef de cabinet de l'ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangeres, chargé de la communauté nationale à l'étranger, pour suppression de structure, à compter du 11 septembre 2013,

- Abdelghani Cheriaf, chargé d'études et de synthèse au cabinet de l'ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, pour suppression de structure, à compter du 11 septembre 2013,
- Abdelmadjid Naâmoune, chargé d'études et de synthèse au cabinet de l'ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, pour suppression de structrure, à compter du 11 septembre 2013,
- Ahmed Djellal, chargé d'études et de synthèse au cabinet de l'ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, pour suppression de structure à compter du 11 septembre 2013,
- Rabah Larbi, chargé d'études et de synthèse au cabinet de l'ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères chargé de la communauté nationale à l'étranger, pour suppression de structure à compter du 11 septembre 2013.

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions du chef de cabinet du ministre de la justice, garde des sceaux.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions du chef de cabinet du ministre de la justice, garde des sceaux, exercées par M. Samir Bourehil.

---*----

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions de magistrats.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions de magistrats, exercées par Mme et MM. :

- Farida Khoudja, à compter du 21 mai 2013,
- Mohamed Bouachria, au tribunal d'Adrar, à compter du 6 août 2013,
- Abdelhamid Boudjabi, à compter du 8 juillet 2013, décédés

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions du directeur des infrastructures aéroportuaires au ministère des travaux publics.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions de directeur des infrastructures aéroportuaires au ministère des travaux publics, exercées par M. Nacer Mekhilef, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin à des fonctions au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin à des fonctions au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, exercées par Mme et Mr. :

- Rabah Khenniche, chef de cabinet,
- Amina Haddad, chargée d'études et de synthèse, appelés à exercer d'autres fonctions.

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin à des fonctions à la Cour des comptes.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin à des fonctions à la Cour des comptes, exercées par Mme et MM.

- Malika Boubernous, présidente de section,
- M'hamed Guettai, président de section,
- Abdellatif Chaouch, sous-directeur des personnels,
- Hocine Amira, sous-directeur chargé de structure administrative auprès de la chambre à la compétence territoriale de Blida,

appelés à exercer d'autres fonctions.

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions d'un chef d'études au Conseil national économique et social.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions de chef d'études au Conseil national économique et social, exercées par Mme Fatma Bahout, admise à la retraite.

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination d'un directeur d'études aux services du Premier ministre.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 M. Nacer Mekhilef est nommé directeur d'études aux services du Premier ministre.

---*----

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Kinshasa (République démocratique du Congo).

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 M. Mahieddine Djeffal

est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à kinshasa (République démocratique du Congo), à compter du 19 août 2013.

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination au ministère de la justice.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 sont nommés au ministère de la justice Mme et M. :

- Rabah Khenniche, chef de cabinet,
- Amina Haddad, chargée d'études et de synthèse.

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination du directeur des personnels et des moyens au Conseil constitutionnel.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 M. Abdelmadjid Tabbech est nommé directeur des personnels et des moyens au Conseil constitutionnel.

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination à la cour des comptes.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, sont nommés à la cour des comptes Mme et MM. :

- Malika Boubernous, présidente de chambre,
- M'hamed Guettai, président de chambre,
- Rachid Rebihi, président de section,
- Mohamed Kouri, président de section,
- Hocine Amira, sous-directeur des personnels,
- Abdellatif Chaouch, sous-directeur du budget et de la comptabilité,
- Nacer Nehal, sous-directeur chargé de la structure administrative auprès de la chambre à compétence territoriale d'Oran.

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination de chargés d'études et de synthèse au Conseil national économique et social.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 sont nommés chargés d'études et de synthèse au Conseil national économique et social MM.:

- Smail Moudjahed,
- Boubakeur Abbes.

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES

Arrêté du 27 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 29 janvier 2014 portant délégation de signature au directeur du budget et de la comptabilité.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales,

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 94-247 du 2 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 10 août 1994 fixant les attributions du ministre de l'intérieur et des collectivités locales ;

Vu le décret exécutif n° 94-248 du 2 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 10 août 1994, modifié et complété, portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et des collectivités locales ;

Vu le décret exécutif n° 12-331 du 19 Chaoual 1433 correspondant au 6 septembre 2012 autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret présidentiel du 28 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 24 novembre 2011 portant nomination de M. Ramdane Hadiouche, directeur du budget et de la comptabilité au ministère de l'intérieur et des collectivités locales ;

Arrête:

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Ramdane Hadiouche, directeur du budget et de la comptabilité, à l'effet de signer, au nom du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, en qualité d'ordonnateur principal du compte d'affectation spéciale n° 302-136 intitulé « fonds pour le financement du redéploiement des agents de la garde communale ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 29 janvier 2014.

Tayeb BELAIZ.

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté interministériel du 13 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 15 janvier 2014 modifiant et complétant l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010 déterminant les normes et spécifications applicables pour l'acquisition des véhicules administratifs affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat.

Le ministre des finances,

Le ministre des transports,

Le ministre du développement industriel et de la promotion de l'investissement,

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 10-115 du 3 Journada El Oula 1431 correspondant au 18 avril 2010, modifié et complété, relatif aux parcs de véhicules administratifs affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat;

Vu l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010, modifié et complété, déterminant les normes et spécifications applicables pour l'acquisition des véhicules administratifs affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat;

Arrêtent :

Article 1er. — Le présent arrêté a pour objet de modifier et de compléter les dispositions de l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010, susvisé.

Art 2. — Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010, susvisé, sont modifiées et complétées comme suit :

« Article 1er. — En application des dispositions de l'article 13 du décret exécutif n° 10-115 du 3 Journada El Oula 1431

correspondant au 18 avril 2010, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer les principales normes et spécifications maximales applicables pour l'acquisition de véhicules administratifs affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budjet de l'Etat ».

- Art. 3. Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010, susvisé, sont modifiées et complétées, comme suit :
- « Art. 2. Les principales normes et spécifications visées à l'article 1er ci-dessus, sont fixées pour chaque catégorie de véhicules administratifs conformément aux tableaux modifiés et complétés joints en annexes du présent arrêté.

(le reste	sans	chang	ement)	».

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 15 janvier 2014.

Le ministre des finances des transports
Karim DJOUDI Amar GHOUL

Le ministre du développement industriel et de la promotion de l'investissement

Amara BENYOUNES

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Dalila BOUDJEMAA

ANNEXE I

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES OFFICIELS (VEHICULES LEGERS GRAND TRAJET)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Туре	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	$- \le 3000 \text{ cm}^3$
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 300 CV

ANNEXE II

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE FONCTION DE LA CATEGORIE I

(VEHICULES LEGERS GRAND TRAJET)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Туре	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	$- ≤ 3000 \text{ cm}^3$
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 300 CV

ANNEXE III

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE FONCTION DE LA CATEGORIE II

(VEHICULES LEGERS GRAND TRAJET)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Туре	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	- ≤ 2500 cm ³
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 220 CV

ANNEXE IV

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE FONCTION DE LA CATEGORIE III (VEHICULES LEGERS GRAND TRAJET)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Туре	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	$- \le 2000 \text{ cm}^3$
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 130 CV

ANNEXE V

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE FONCTION DE LA CATEGORIE IV

(VEHICULES LEGERS BERLINE COURT TRAJET)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Туре	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	- ≤ 1600 cm^3
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 90 CV

ANNEXE VI

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE SERVICE CATEGORIE A

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Туре	- Combi vitré 5 places, 2 portes avant, 2 portes latérales coulissantes
	- Pick up simple cabine 3 places, 2 portes latérales
	- Pick up double cabine 5 places, 4 portes latérales
	- Station wagon 7 places, 4 portes latérales et 1 arrière
Moteur	- ≤ 4 cylindres (combi)
	- Turbo compresseur + intercooler (pick up et station wagon)
Cylindrée	- ≤ 1600 cm ³ (combi)
	- ≤ 4200 cm ³ (pick up et station wagon)
Carburant	- Essence (combi)
	- Diesel (pick up et station wagon)
Puissance	- ≤ 100 CV (combi)
	- ≤ 200 CV (pick up et station wagon)

ANNEXE VI (bis)

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE SERVICE CATEGORIE B

(DESTINES AUX PARCS DE VEHICULES DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE ET DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES POUR DES MISSIONS PROTOCOLAIRES ET ACTIVITES ANNEXES)

CARACTERISTIQUES
- Berline 4 portes, 5 places
- ≤ 4 cylindres
$- ≤ 3000 \text{ cm}^3$
- Essence
- ≤ 300 CV

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 12

ANNEXE VI (ter)

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE SERVICE CATEGORIE C

(UN SEUL VEHICULE POUR CHAQUE MEMBRE DU GOUVERNEMENT OU TITULAIRE D'UN EMPLOI CIVIL ASSIMILE)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Туре	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	$- \le 3000 \text{ cm}^3$
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 300 CV

ANNEXE VII

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE SERVICE

(VEHICULES LEGERS COURT TRAJET TÔLES)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Туре	- Combi tôlé nombre de places 2, 2 portes avant, une porte latérale coulissante
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	$- \le 1600 \text{ cm}^3$
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 100 CV

ANNEXE VIII

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE SERVITUDE

$(\ VEHICULES\ LEGERS\ GRAND\ TRAJET\)$

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Туре	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	$- \le 3000 \text{ cm}^3$
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 300 CV

ANNEXE IX

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE SERVICE AFFECTES POUR LES REGIONS DU SUD DU PAYS (VEHICULES LEGERS, TOUT TERRAIN STATION WAGON)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Туре	- Combi vitré 5 places, 2 portes avant, 2 portes latérales coulissantes
	- Combi tôlé nombre de places 2, 2 portes avant, une porte latérale coulissante
	- Station wagon, 7 places, 4 portes latérales et 1 arrière
Moteur	- ≤ 4 cylindres (combi)
	- Turbo compresseur + intercooler (station wagon)
Cylindrée	- ≤ 1600 cm ³ (combi)
	- ≤ 4200 cm ³ (station wagon)
Carburant	- Essence (combi)
	- Diesel (station wagon)
Puissance	- ≤ 100 CV (combi)
	- ≤ 200 CV (pick up et station wagon)